

## FEUILLE DE ROUTE

### Commissions Régionales d'Activités

#### **ROLE**

Les Commissions Régionales d'Activités sont des organes de réflexion, de proposition et de mise en œuvre de la politique sportive.

Elles regroupent une ou plusieurs disciplines comme suit :

- Commission Régionale de Course en Ligne/Marathon,
- Commission Régionale de Kayak-Polo,
- Commission Régionale de Descente,
- Commission Régionale de Slalom,
- Commission Régionale de Freestyle,
- Commission Régionale de Dragon-Boat.

#### **COMPOSITION**

Chaque commission comprend au minimum deux personnes dont un président.

Les président(e)s de chacune d'entre elles sont proposé(e)s par la réunion plénière de la commission puis, validés(e)s par le Comité Directeur de CRCK.

Les membres du bureau de la commission sont nommés par le(la) Président(e) de la Commission d'Activité après validation du Bureau Exécutif.

#### **MISSIONS**

Les Commissions Régionales d'Activités ont pour missions de développer leur animation sportive, dans le respect du projet du CRCK Grand-Est et des règlements fédéraux. A ce titre, elles sont chargées plus précisément de :

- Veiller à l'application des règlements de compétition, propres à leur(s) activité(s) ;
- Proposer un plan de développement de la discipline en accord avec le projet régional ;
- Veiller à la cohérence de leur animation sportive avec les attentes des différents publics identifiés dans le projet régional ;
- Soumettre annuellement au Comité Directeur du CRCK un projet de calendrier régional.
- S'assurer du bon fonctionnement des manifestations organisées en Grand-Est ;
- Assurer la formation des juges et arbitres dans le respect des règles émises par la Commission Nationale des Juges et Arbitres ;
- Assurer les remises de récompenses sur les Championnats Régionaux ;
- Proposer un projet de budget prévisionnel ;
- Effectuer un bilan annuel ;
- ...

#### **FONCTIONNEMENT**

##### **Réunions de fonctionnement**

La Commission Régionale d'Activité se réunit autant de fois que nécessaire sur convocation de son Président pour mener à bien les dossiers qui la concerne (deux réunions de travail par an au minimum seront organisées).

Un compte rendu est systématiquement rédigé à l'issue de chaque réunion, puis validé par le Comité Directeur avant diffusion.

##### **Accompagnement**

Chaque Commission Régionale d'Activité sera accompagnée par 1 CT référent par discipline et 1 élu du CRCK GE (bureau ou CODIR) :

- Membre élu du CRCK GE : à définir
- CT référent SLA, DGB, KAP, FRE : Jean-Pierre LATIMIER
- CT référent CEL/MAR : Jean-Christophe BOIVIN
- CT référent DES : Etienne BAUDU